

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°297/2022

A la Société SODIPROC Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°220/0100/CAB/PROGOU/S.UB/JCMGB/2022, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe de francs congolais cinq cent vingt-quatre millions huit cent soixante-sept mille trois cent quatorze, vingt-huit centimes (524.867.314,28 CDF) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 3.674.071,19 (francs congolais trois millions six cent septante quatre mille septante un , dix-neuf centimes)

Fait à Kinshasa le 10/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i

Sceau de l'Etablissement